



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Soutien au secteur de la culture

Question au Gouvernement n° 3450

Texte de la question

SOUTIEN AU SECTEUR DE LA CULTURE

M. le président. La parole est à M. Raphaël Gérard, que je salue. Nous sommes heureux de le retrouver en pleine forme. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

M. Raphaël Gérard. Ma question s'adresse à Mme Roselyne Bachelot, ministre de la culture. Face à l'augmentation exponentielle du nombre de nouvelles contaminations au coronavirus, qui mettent le système hospitalier sous tension, le Gouvernement a annoncé de nouvelles restrictions, dont l'extension du couvre-feu à trente-huit nouveaux départements. Près de 46 millions de Français sont désormais concernés par cette mesure de solidarité et de responsabilité vis-à-vis des soignantes et des soignants, qui restent mobilisés en première ligne pour combattre le virus.

Ces annonces portent un nouveau coup dur au monde de la culture, déjà très largement éprouvé par la crise sanitaire. En s'attaquant aux formes les plus élémentaires de sociabilité, en nous empêchant de nous rassembler, d'aller à la rencontre des artistes, des auteurs, des œuvres, le coronavirus s'attaque à l'âme de la France, à son exception culturelle. Élu d'une circonscription rurale où l'offre culturelle est limitée et où les horizons sociaux sont parfois en proie au rétrécissement, je sais à quel point les salles de cinéma, le spectacle vivant et les festivals sont vitaux pour les territoires. Ce sont des passerelles vers l'altérité et des clés de voûte de l'accès à la culture pour tous. Ce sont également des secteurs économiques à forte valeur ajoutée, représentant près de sept fois celle de l'industrie automobile.

Conscient de ces enjeux, le Gouvernement a annoncé des mesures exceptionnelles en soutien au monde de la culture, dès le mois de mars. Il a fait de la relance culturelle une de ses priorités, avec près de 2 milliards d'euros investis au cours des prochaines années. Il a annoncé cet été des mesures de soutien spécifique au spectacle vivant et à l'industrie audiovisuelle. Mais voilà, contraints de fermer les portes des cinémas et des salles de spectacles au mieux à vingt heures trente, alors que leur billetterie a déjà chuté de 30 à 50 % par rapport à septembre 2019, les acteurs de la vie culturelle craignent le tomber de rideau final.

Dans ce contexte, madame la ministre, pourriez-vous rappeler les mesures de soutien décidées par le Gouvernement pour préserver ces pans entiers de notre vie culturelle qui, plus que jamais face aux ténèbres du virus, dressent des clartés et plantent des flambeaux à la lisière des nuits ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs des groupes SOC et GDR.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture.

Mme Roselyne Bachelot, ministre de la culture. Les applaudissements qui ont salué votre intervention vous font crédit de l'admirable parcours de militant de la culture qui a irrigué toute votre vie. Ils illustrent aussi notre

joie de vous retrouver en pleine santé pour poser cette question. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem, SOC et GDR.*)

Vous avez raison de dire que la crise sanitaire a eu un terrible impact sur le secteur culturel. Dès que la décision du couvre-feu a été prise, avec le Premier ministre Jean Castex nous avons réuni les acteurs de la culture, du spectacle vivant et du cinéma, pour calibrer au mieux la réponse qu'il convenait d'apporter et pour permettre au secteur de continuer son action au service des Français. Bien sûr, l'ensemble des mesures qui ont été prises aussi bien par Bruno Le Maire que par Élisabeth Borne s'appliquent au secteur de la culture, que ce soit le chômage partiel à taux maximum, le fonds de solidarité, l'aide aux loyers ou encore les prêts garantis par l'État.

Mais ce secteur avait aussi besoin de mesures spécifiques. Nous les avons prises pour le cinéma, puisqu'à peu près la moitié de son chiffre d'affaires est réalisée en soirée ; c'est ainsi que 30 millions ont été consacrés à l'ensemble de la filière – exploitants, distributeurs et producteurs. Par ailleurs, 85 millions ont été dédiés au spectacle vivant et 55 millions versés au fonds de solidarité de sauvegarde. Nous avons également supprimé le versement de la taxe sur les spectacles au premier semestre 2021. En outre, 20 millions iront directement au théâtre, qu'il soit privé ou public. Enfin, 5 millions viendront abonder un fonds d'urgence, qui atteindra ainsi 10 millions. Au total, ce sont 115 millions qui seront dédiés au spectacle vivant et au cinéma. Nous continuerons si nous voyons que la situation sanitaire s'aggrave ; nous adapterons à nouveau ces mesures. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Raphaël Gérard](#)

Circonscription : Charente-Maritime (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3450

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 octobre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 octobre 2020](#)